

Formulaire officiel de demande d'autorisation de manifestations sportives

Vous avez également la possibilité de saisir ces informations en ligne par le biais d'un guichet cartographique sécurisé (sitn.ne.ch/manifestations_sportives).

ORGANISATEUR

Société organisatrice (si existante) _____

Êtes-vous soumis à la TVA ?

Si oui, merci d'indiquer votre numéro : _____

Responsable

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____ N° : _____

NPA : _____ Localité : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____

Adresse E-mail : _____

MANIFESTATION

APPELLATION : _____

Type

Marche populaire

Course de ski de fond

Régate

Course pédestre

Aile delta, parapente

Autre manif. nautique*1 : _____

Course d'orientation

Manifestation équestre

Course cycliste

Aventure multisports*1 : _____

Course automobile

Course VTT

Rallye

Triathlon

Motocross – Trial

Autre type*1 : _____

*1 Veuillez préciser.

Dates et horaires*2

1. Date : _____ Horaire : de _____ à _____

2. Date : _____ Horaire : de _____ à _____

3. Date : _____ Horaire : de _____ à _____

4. Date : _____ Horaire : de _____ à _____

5. Date : _____ Horaire : de _____ à _____

6. Date : _____ Horaire : de _____ à _____

7. Date : _____ Horaire : de _____ à _____

8. Date : _____ Horaire : de _____ à _____

9. Date : _____ Horaire : de _____ à _____

10. Date : _____ Horaire : de _____ à _____

*2 Les manifestations de type **Régate** planifiées annuellement par une même société peuvent être annoncées par le biais d'un seul formulaire de demande jusqu'à concurrence de 10 dates et horaires.

Itinéraire^{*3}

Lieu de départ : _____ Lieu d'arrivée : _____

Points de ravitaillement^{*4} : _____

Zones de parking^{*4} : _____

Aires d'accueil du public^{*4} : _____

^{*3} Les informations de cette rubrique sont à reporter sur un extrait de carte nationale à l'échelle du 1/25'000 ou 1:50'000 (voir la rubrique *PIÈCES À JOINDRE* ci-après).

^{*4} A indiquer dans les cas où ils sont situés dans les milieux naturels sensibles délimités sur la carte du guide pour l'organisation de manifestations sportives ou le milieu forestier.

MILIEUX SENSIBLES TOUCHÉS^{*5} :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Réserves naturelles de la faune et de la flore | <input type="checkbox"/> Biotopes et sites naturels 1 |
| <input type="checkbox"/> Périmètres de protection de la faune | <input type="checkbox"/> Périmètres de protection de la faune (stat. spécial) |
| <input type="checkbox"/> Biotopes et sites naturels 2 | <input type="checkbox"/> Réserves forestières totales |

^{*5} Selon la carte du guide pour l'organisation de manifestations sportives (voir également la rubrique *Délais* ci-après).

Participants (estimation)

MANIFESTATIONS SUR LES CHEMINS ET TRACÉS EXISTANTS :

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> < 150 Manif R | <input type="checkbox"/> 150 - 500 Manif M | <input type="checkbox"/> > 500 Manif E |
| * _____ | * _____ | * _____ |

MANIFESTATIONS HORS DES CHEMINS ET TRACÉS EXISTANTS (COURSES D'ORIENTATION ORGANISÉES PAR L'ANCO) :

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> < 100 Manif R | <input type="checkbox"/> 100 - 500 Manif M | <input type="checkbox"/> 500 - 2000 Manif E |
| * _____ | * _____ | * _____ |

AUTRES MANIFESTATIONS (RÉGATES - AILE DELTA, PARAPENTE - MANIFESTATIONS ENTIÈREMENT OU PARTIELLEMENT HORS DES CHEMINS ET TRACÉS EXISTANTS NON ORGANISÉES PAR L'ANCO) :

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> < 100 Manif R | <input type="checkbox"/> 100 - 500 Manif M | <input type="checkbox"/> 500 - 2000 Manif E |
| * _____ | * _____ | * _____ |

* Veuillez préciser le nombre en complément de la case à cocher.

Autres informations

Site Internet de la manifestation (si existant) : www. _____

Véhicules d'accompagnement

Mesures de sécurité envisagées : Commissaires Service sanitaire Autre mesures
(Veuillez préciser ci-dessous)

Remarques

PIECES A JOINDRE

Documents obligatoires

- ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE
Elle peut être fournie après la demande d'autorisation mais au minimum un mois avant la manifestation.
Dans ce cas, prière de la faire parvenir au format PDF et par courriel à l'adresse suivante :
(SCAV@ne.ch)
- TRACÉ OU SECTEUR REPORTÉ SUR UN EXTRAIT DE CARTE NATIONALE À L'ÉCHELLE DU 1:25'000 OU 1:50'000

Documents facultatif

- RÉGLEMENTATION, FLYER, ETC.

AUTORISATION DE CIRCULER EN VEHICULE A MOTEUR SUR LES CHEMINS FORESTIERS

Pour des questions principalement de sécurité liées à la manifestation, des déplacements en véhicule motorisé sur des chemins forestiers sont parfois nécessaires. Cet usage étant interdit, il doit faire l'objet d'une demande d'autorisation complémentaire délivrée par le service de la faune, des forêts et de la nature.

- Avez-vous demandé cette autorisation ? Accès via guichet unique sous onglet « territoire puis Prestations forêts » (<https://www.guichetunique.ch/public/>)

AUTORISATIONS COMMUNALES ET ACCORD DES PROPRIETAIRES FONCIERS

La présente demande d'autorisation ne dispense pas de soumettre la manifestation aux communes ainsi qu'aux propriétaires fonciers et exploitants concernés. Il en est de même dans les cas de restauration ouverte au public ou de sonorisation qui doivent faire l'objet d'autorisations distinctes délivrées par le service de la consommation et des affaires vétérinaires et le service de l'énergie et de l'environnement. Avez-vous déjà pris contact avec :

- Les communes concernées ?
- Les propriétaires fonciers et exploitants concernés ?
- SCAV - Manifestations Publiques (www.ne.ch/SCAV) ?
- Le service de l'énergie et de l'environnement (www.ne.ch/SENE)

DELAIS

Les manifestations sportives doivent être annoncées au SCAV suffisamment tôt, **dans l'idéal 6 mois avant la manifestation**. Ce délai garantit en effet que toutes les vérifications requises pourront être effectuées à temps et que les éventuelles autorisations pourront entrer en force avant la manifestation.

Lorsqu'une manifestation touche les secteurs délimités sur la carte du guide ou des milieux forestiers, **un délai minimum de 3 mois doit être prévu**.

Lorsqu'elle est située hors de ces secteurs (sites sans mesure de protection particulière), **un délai minimum de 2 mois est envisageable**.

Lieu et date : _____ Signature : _____

Ce formulaire complété et accompagné des pièces obligatoires doit être retourné par e-mail ou courrier postal à l'adresse suivante :

Service de la consommation et des affaires vétérinaires

Rue Jehanne-de-Hochberg 5 – Case Postale 1 2002 Neuchâtel 2

E-mail : SCAV@ne.ch